

Pourquoi est-il préférable que Courroux fusionne avec le Val Terbi plutôt qu'avec Delémont

Comparatif

(extrait pv séance 10.01.2011)

M. le Maire termine en situant Courroux dans la problématique des fusions de commune et en décrivant la réflexion du Conseil communal autour de l'évolution de la commune. Dans son analyse, le Conseil communal respecte les exigences de la transparence, de la cohérence et de l'anticipation, tout en répondant aux questions suivantes :

La Commune de Courroux seule est-elle à terme une entité pérenne dans l'évolution du paysage jurassien ?

Si tel n'est pas le cas, avec qui la commune doit-elle s'allier ?

Autrement dit, doit-on demeurer autonome ou fusionner ?

D'une part, dans le climat actuel, l'autonomie appelle la densification des collaborations intercommunales et, d'autre part, la fusion appelle une réflexion entre Delémont ou le Val Terbi.

Le statu quo implique pour Courroux :

- une marge de manœuvre fortement diminuée
- un risque d'affaiblissement interne et des difficultés à défendre ses positions
- une péjoration en cas de modification de la péréquation financière
- une forte présence et pression de la Ville

La densification des collaborations intercommunales présente :

- une multiplication de collaborations,
- une perte de vision d'ensemble et de maîtrise
- des institutions lourdes dans le fonctionnement et peu réactives
- un déficit démocratique
- de constantes négociations pour des solutions aléatoires

De surcroît, la Commune de Courroux risque de demeurer une petite commune dans 10 ans et de perdre les moyens de son autonomie, autant sur les plans financier que délégué.

Conclusion : 2 positions trop risquées à terme

Reste la fusion avec Delémont ou le Val Terbi

<u>Critères</u>	<u>Courroux et Val Terbi</u>	<u>Courroux et Delémont</u>
<u>Politique</u>		
<u>Autonomie</u>	influence 100 à 43 %	influence de 100 à 21 %
<u>Identité</u>	Conserve sa personnalité de village comme les 6 autres	sans personnalité devient un quartier de
Delémont	villages du Val Terbi	
<u>Autorités :</u>	Courroux siège	Delémont siège
<u>Démographie</u>		
<u>Moyen terme</u>	+ 24 % expansion modérée et moitié durant les 40 dernières années	- 1.8 %
<u>Court terme</u>	+ 4,5 %	+ 2,1 %
<u>Economie</u>		
<u>Moyen Terme</u> (1985/2008)	+ 28 %	- 1.8 % stagnation
<u>Empl. Indus.</u> (1985/2008)	+ 17 %	- 16 %
Empl. Serv.	+ 46 %	+ 10 %
<u>Finances</u>		
<u>Dettes</u>	Fr. 7'384.— par hab.	Fr. 10'455.— par hab.
<u>Service dette</u>	VT 26.6 % Courroux 28.6 %	27.7 %
<u>Subventions</u>	3 mio.	1 mio.

Géopolitique

<u>Métropoles</u> dans	bénéficiaire indirecte Agglo de Delémont	bénéficiaire directe mis réseau du centre urbain
<u>Restriction HA</u>	flexibilité des régions rurales	heurte aux frontières
<u>Fusion</u>	bénéficiaire directe	bénéficiaire directe Subvention réduite

Administration

<u>Caractère</u> l'administration	réorganisation de l'adm.	absorption de
<u>Transfert</u>	période transitoire	aucun problème
<u>Accessibilité</u>	prestations à Courroux	prestations à Delémont

En conclusion, la fusion avec les Communes du Val Terbi paraît être la meilleure solution pour Courroux et ceci pour six raisons essentielles :

1. Permet de garder notre rang de 4^{ème} commune du Canton.
2. Maintien d'un poids politique important de Courroux dans l'entité Val Terbi, tout en réaffirmant l'identité de chacun de nos villages.
3. Maintien des autorités politiques et de l'administration centrale à Courroux et Vicques
4. Allocation de fusion importante de l'ordre de 3 mio.
5. Expériences concluantes des collaborations avec le Val Terbi.
6. Occasion de construire une organisation administrative efficace et proche du citoyen, commune dynamique.

Questions - commentaires

La Commune de Courroux fait-elle véritablement partie du Val Terbi et ses habitants s'y sentent-ils rattachés ?

Dans ce domaine, le Conseil communal ne devrait pas ignorer le résultat de l'enquête sur son site internet où, par 58 % contre 26 %, la population réfute une fusion de Courroux-Courcelon.

De l'avis de l'intervenant, le développement va toujours dans le sens où coule la rivière et ne remonte pas le courant.

La fusion du Val Terbi n'est qu'un aspect qui repousse celui de l'idée d'une commune par district. Aussi, pourquoi faire les choses en cascade ?

Une fusion est un processus qui accompagne l'évolution de la vie. Il faut qu'il se vive, fasse ses expériences sans rien brusquer. Il sera assez tôt, avec la bonne assise d'une nouvelle entité d'entrevoir d'autres mesures.

La taille de la commune de Val Terbi est intéressante et actuellement, il faut admettre que la population n'est pas prête à se lancer dans une seule commune avec les localités du district.

La fusion se fera-t-elle avec par exemple 2 petites communes du haut Val Terbi ?

Oui, si Courroux accepte la fusion avec deux autres petits villages, la commune se fera avec celles qui l'auront acceptée. Volontairement, le comité de fusion a ignoré les frontières communales. Il appartient aux élu-e-s de transmettre le message de l'opportunité à saisir et à la population d'aller de l'avant et d'écrire l'histoire de la région qui n'est pas linéaire, car l'avenir doit prédominer.

Pour extrait conforme à l'acte original établi le 10 janvier 2011/fy